

Département du Tarn Arrondissement : Albi Canton : Vignobles et bastides
Commune de Mézens
Délibération du conseil municipal de la commune de Mézens
SÉANCE du 15 avril 2026

Nombre de membres :

en exercice : 15 L'an deux mille vingt-six,
présents : 13 le 15 avril à 19 heures 00,
votants : 13 le conseil municipal de la commune de MÉZENS, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Lucie
DUCOS, Maire.
Date de convocation : 11/04/2026

Présents : DUCOS Lucie, KLEIBER Didier, PADILLA-DEFFAUX Virginie, PONS-GRES Stéfan, OUDART
Stacie, SICARD Christian, CARRETTA Isabelle, VOISIN Eric, FAVAREL Jean-Luc, ROSSI Delphine,
MILLET Anthony, ROUSSEAU Rémi, MERCADIER Laly

Absent et excusé : Elsa DUPUY, Grégory QUERUEL

Représenté :

Secrétaire de séance : Virginie PADILLA-DEFFAUX

**Objet de la délibération : Détermination du nombre et élection des membres
élus au Conseil d'administration du C.C.A.S. :**
DEL2026_19

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article 138 du Code de la famille et de l'aide sociale,

Considérant l'installation du nouveau Conseil Municipal élu le 21 mars 2026,

Considérant qu'il convient de renouveler le Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS) après chaque élection municipale,

Considérant que les représentants du Conseil Municipal sont élus au scrutin de listes à la
proportionnelle au plus fort reste,

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** à l'unanimité de fixer à 4 le nombre de membres élus qui siégeront sous la
présidence du Maire au Conseil d'Administration du CCAS.
- **SONT ÉLUS** la liste des membres suivants :
 - o Grégory QUERUEL
 - o Laly MERCADIER
 - o Stacie OUDART
 - o Isabelle CARRETTA

Ainsi fait et délibéré à Mézens (Tarn), les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Maire de Mézens (81)
L. DUCOS



Secrétaire de séance
V. PADILLA-DEFFAUX